



Conseil Informe

ÉDITION SPÉCIALE DÉCEMBRE 2024

FINANCES

Le Conseil municipal de la paroisse de La Doré a adopté les prévisions budgétaires de fonctionnement 2025 qui totalisent des recettes de 3 102 201\$ et des dépenses de fonctionnement de 2 925 133\$.

Les affectations seront de 129 800\$ pour le remboursement du capital de la dette à long terme, de 43 075\$ pour le fonds de roulement, 44 700\$ affectés aux réserves pour les eaux usées, le réseau d'eau potable, les élections municipales, la sécurité publique et l'Office d'habitation Domaine-du-Roy, de 20 000\$ transférés au fonds d'immobilisations.

Une affectation des surplus accumulés vers le budget de fonctionnement de 60 507\$ sera faite afin d'équilibrer le budget.

Le budget quinquennal des immobilisations au montant de 38 575 836\$ est adopté. Un montant de 10 585 836\$ est prévu en 2025, 9 520 000\$ est prévu en 2026, 6 010 000\$ est prévu en 2027, 2 445 000\$ est prévu en 2028 et 10 015 000\$ est prévu en 2029. Les investissements seront payés avec différentes sources de fonds tel que subventions, fonds de roulement, surplus, transferts du budget de fonctionnement et par autofinancement.

Après l'adoption du budget 2025, le Conseil a adopté le règlement fixant les taux de taxation et les conditions de leur perception.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- La préparation, la transmission et l'approbation des propositions en lien avec les séances du Conseil municipal demandent plusieurs heures de travail de la part de l'Administration. Il existe une plateforme permettant de gérer toutes ces actions et bien plus. L'offre de services de id.side pour la plateforme id.concerto pour l'ensemble des actions requises pour la tenue des séances du Conseil municipal a été acceptée pour la somme de 6 818\$.
- Le secteur multi-sports, regroupant différents sites sportifs comme le dek hockey, le terrain de balle lente, le terrain de tennis, etc, nécessite d'avoir un plan d'aménagement paysager. La proposition de Réflexion paysage inc. au taux de 75\$ de l'heure pour un maximum de 4 500\$ a été acceptée.
- Le projet de mise à niveau du système de traitement de l'eau potable est en cours. L'Administration a reçu le deuxième décompte progressif relatif au projet. Comme l'Ingénieur au projet est satisfait des travaux effectués à ce jour, le paiement à Nordmec Construction inc., pour la somme de 630 648.20\$, a été accepté.
- Tous les journaliers spécialisés se doivent de détenir leurs certifications pour la gestion de l'eau potable et des eaux usées. Comme il est nécessaire qu'un employé des travaux publics suivent les formations en ce sens, son inscription aux formations a été autorisée, et ce, au coût de 5 735\$. Les frais de déplacement, de séjour, de carte de compétence, du compagnonnage et le salaire de l'Employé sont à la charge de la Municipalité. Une entente de rétention de cinq(5) ans devra être signée.



- Une Municipalité se doit d'avoir accès à des services juridiques de qualité et accessibles en tout temps. La convention de services juridiques en vigueur présentement vient à échéance le 31 décembre prochain et l'Administration municipale a reçu une proposition de renouvellement qui est satisfaisante. Cette dernière de Cain Lamarre a été acceptée pour l'année 2025, et ce, pour la somme de 3 000\$ pour l'année soit 250\$ par mois.

GESTION MUNICIPALE

- Les règlements sur la paix et le bon ordre, celui modifiant le règlement sur les nuisances, le règlement d'emprunt pour l'implantation du nouveau quartier résidentiel au centre village (2 545 276\$) et le règlement d'emprunt pour la construction du nouveau centre communautaire et la démolition de l'ancien (5 886 898\$) ont été acceptés.

- Les rapports 2024 concernant la gestion contractuelle, les renseignements personnels et le respect de la Charte de la langue française ont été déposés au Conseil municipal. Vous pouvez les consulter sur le site Web au www.ladore.ca dans la section «Citoyen/Documentation».

- Le projet de réfection du terrain de balle lente est terminé. Afin de recevoir la subvention en lien avec ce projet de la part du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Programme d'aide à des projets locaux de vitalisation du Volet 4 du Fonds régions et ruralité, la reddition de compte sera déposée.

- Le projet de réfection des trottoirs est terminé. Afin de recevoir la subvention en lien avec ce projet de la part du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA), la reddition de comptes finale sera déposée.

- Les Municipalités viennent de recevoir leur facture pour l'année 2025 pour les services de la Sûreté du Québec. La moyenne des augmentations annoncées s'établit à 6,47 %, mais des hausses pour plusieurs municipalités sont beaucoup plus importantes. La facture de 2025 marque la fin de la période transitoire du partage de 50-50 de la facture entre le Gouvernement et les municipalités. Lors des négociations de la nouvelle formule en 2019, les autorités du ministère de la Sécurité publique avaient assuré à ses partenaires municipaux que les augmentations seraient d'environ 3 % par année une fois la période transitoire terminée. Une demande au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel afin de mandater une firme externe pour analyser la gestion de la Sûreté du Québec et identifier des pistes de solutions pour économiser plusieurs centaines de millions de dollars ainsi que de conserver un plafond et un plancher pour l'augmentation des factures dans la formule permanente sera transmise.

HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau municipal sera **fermé** du
23 décembre 2024 au
5 janvier 2025 (inclusivement).

Urgence seulement 418-618-1508.

